

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2007002

Signataire : MG/ED/MD

OBJET : Avenant n°1 à la convention de location de locaux entre l'OPHLM et la ville d'Aubervilliers au 64 avenue de la République

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°135 du 29/06/06 autorisant le maire à signer la convention de location relative au volume construit par l'OPHLM au 64 avenue de la République représentant une surface totale de 988,35 m²,

Vu le projet d'avenant n°1 sur la surface,

Considérant la modification de surface totale, portée à 1014,75 m²,

Vu le budget communal,

A l'unanimité. Monsieur Gérard DEL MONTE président de l'O.P.H.L.M. n'a pas pris part au vote

DELIBERE :

Article 1 : Autorise le maire à signer l'avenant n°1 à la convention de location de locaux entre l'OPHLM et la ville d'Aubervilliers au 64 avenue de la République, portant la nouvelle surface totale à 1014,75m².

Article 2 : Les autres clauses du contrat de location du 29/06/06 restent inchangées.

le Maire